

## La création du Conseil de l'Europe

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.  
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/la\\_creation\\_du\\_conseil\\_de\\_l\\_europe-fr-3f9d05e3-d638-4536-a9c6-80035a91b11c.html](http://www.cvce.eu/obj/la_creation_du_conseil_de_l_europe-fr-3f9d05e3-d638-4536-a9c6-80035a91b11c.html)



**Date de dernière mise à jour:** 07/07/2016

## La création du Conseil de l'Europe

En mai 1949, dans la continuité du congrès de La Haye, 10 pays se réunissent pour créer une organisation politique dont le siège est installé à Strasbourg.

En effet, le 5 mai 1949, ces pays signent à Londres le statut du Conseil de l'Europe, visant à encadrer la collaboration européenne dans les domaines politique, économique, social, culturel, scientifique, juridique ou administratif. Le statut de l'organisation entre en vigueur le 3 août 1949.

- [Film d'archives : Création du Conseil de l'Europe](#)
- [Photo : Ernest Bevin et Robert Schuman au Conseil de l'Europe \(1949\)](#)
- [Schéma : Organisation et fonctionnement du Conseil de l'Europe \(5 mai 1949\)](#)

Dès 1950, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, évoque pourtant la faiblesse des premières organisations européennes intergouvernementales telles que le Conseil de l'Europe. Il reproche à ce dernier:

- d'être purement consultatif, son comité des ministres ne pouvant statuer qu'à l'unanimité
- de ne pas être une instance de décision
- de n'être «ni une centrale d'énergie, ni un moteur pour les volontés européennes».

Il faut donc aller plus loin.

- [Robert Schuman, Pour L'Europe : extrait sur l'insuffisance des organisations internationales](#)